



HORTICULTURE D'ORNEMENT

Fiche filière

À retenir
Une production en valeur qui se stabilise en 2017
Le budget moyen dépensé par les ménages en végétaux est en hausse en 2018
La France est l'un des marchés les plus importants d'Europe
La balance commerciale est très déficitaire

ORGANISATION

La filière française de l'horticulture et de la pépinière est constituée de 53 000 entreprises spécialisées qui exercent différents métiers pour répondre aux attentes des consommateurs et des collectivités.

L'activité économique génère 170 000 emplois et se partage entre les producteurs et détaillants spécialisés (fleuristes, jardinerie...) et les entreprises du paysage (prestations à destination des marchés publics et privés, ainsi que des particuliers). Cette filière dont les produits non alimentaires ne subissent pas de transformation industrielle concentre son activité essentiellement sur le marché français, un des plus importants d'Europe en matière de débouchés.

L'ensemble des acteurs de la production, des services et de la distribution spécialisée, sont regroupés au sein de VAL'HOR, interprofession reconnue par les pouvoirs publics depuis le 13 août 1998.

PRODUCTION EN 2017

- 3 308 horticulteurs et pépiniéristes ont été recensés en France métropolitaine (hors Corse)
- 18 274 emplois directs
- Chiffre d'affaires : 1,4 milliard d'euros

Après une période, amorcée en 2011, de contraction des structures de production et de baisse du chiffre d'affaires, l'évolution constatée entre les données 2015 et 2017 révèle une stabilisation des ventes en valeur et une amélioration de certains ratios de « productivité ».

La gamme de végétaux d'ornement commercialisée par les exploitations françaises est caractérisée par un grand nombre de produits (environ 100 000 références de produits à la vente). Les ventes de plantes en pots et à massifs représentent 38 % du chiffre d'affaires total en ventes de végétaux à l'échelle nationale, devant les végétaux de pépinières qui pèsent pour un tiers de la valeur commercialisée.

La zone d'influence géographique des producteurs français reste globalement orientée sur les marchés locaux (notamment en lien avec la vente directe pratiquée par de nombreux producteurs) et régionaux (rayon de 200 km). Les ventes à l'expédition au-delà de 200 km pèsent pour moins de 30 % et l'export à peine plus de 5 %.

La dynamique de recherche et développement du secteur est portée par un ensemble de structures (Astredhor, INRA, Agro campus, Cité Verte et le pôle de compétitivité Végépolys).

Ventes de végétaux par catégorie en 2017 (% en valeur)



Source : Observatoire des données structurelles de la production FranceAgriMer

COMMERCIALISATION

Le chiffre d'affaires est estimé à 7,09 milliards d'euros pour le secteur commercial (grossistes, jardinerie, livres services agricoles et fleuristes).

Source : Val'hor

Celui du secteur du paysage est estimé à 5,1 milliards d'euros (entreprises du paysage). Les travaux à destination des particuliers génèrent 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ils représentent 44 % du chiffre d'affaires, les marchés publics 27,5 % et les entreprises privées (dont immobilier) 27,5 % également.

Source : Chiffres clés du secteur du Paysage, Val'hor / UNEP



ACHATS DES MÉNAGES EN 2018

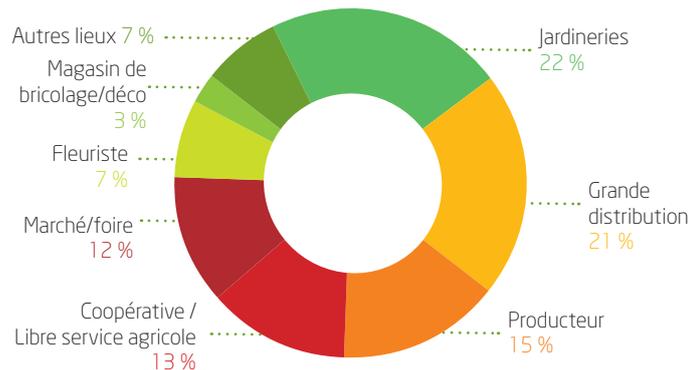
Les achats des ménages en végétaux d'ornement (ornement + potager) s'élevèrent, en sommes dépensées, à près de 2,8 milliards en 2018, un montant en hausse de 1,9 % par rapport à celui de 2017.

En 2018, près de 3/4 des ménages ont acheté un végétal d'ornement ou pour le potager, soit 21,3 millions de ménages en France. Après une baisse en 2017 du panier moyen des foyers acheteurs de végétaux, ce dernier regagne de l'ampleur : en effet les quantités achetées sont plus importantes (en moyenne + 1,3 végétal acheté par foyer en 2018), mais également le budget moyen qui passe de 108,8 € à 114,9 € (+ 6,1 €).

Les végétaux d'extérieur (ornement ou potager) constituent l'essentiel des volumes (76 %). En valeur, les parts sont plus équitables : 39 % pour les végétaux d'extérieur, 37 % pour les végétaux d'intérieur et 24 % pour les végétaux à destination de cimetières ou d'obsèques.

En termes de quantités achetées, le circuit de la jardinerie se place juste devant la grande distribution. C'est toujours chez le fleuriste que les sommes dépensées sont les plus importantes. Après avoir baissé en 2017, le budget moyen est d'ailleurs en augmentation de 5,3 € pour les foyers qui achètent des végétaux chez le fleuriste en 2018.

Part de marché des lieux d'achat des ménages en % volume pour l'ensemble des végétaux



Source : Panel KantarTNS pour FranceAgriMer et Val'hor



ÉCHANGES

Le bilan des échanges extérieurs des produits de la filière horticole ornementale (bulbes, végétaux d'extérieur d'ornement, plantes d'intérieur, fleurs coupées fraîches, feuillages frais, hors fleurs séchées et feuillages séchés) fait apparaître un déficit récurrent qui atteint 878 millions d'euros en 2018.

Par rapport à l'année 2017, le déficit de la balance commerciale a augmenté de 1 % ; il reflète toutefois des évolutions contrastées selon les familles de végétaux.

Les importations françaises représentent 946 millions d'euros (+ 1,8 % par rapport à 2017).

Les deux premiers postes d'importations en valeur sont les fleurs coupées fraîches et les plantes d'intérieur avec respectivement 31 % et 28 % de la valeur totale des importations de produits de la filière horticole ornementale.

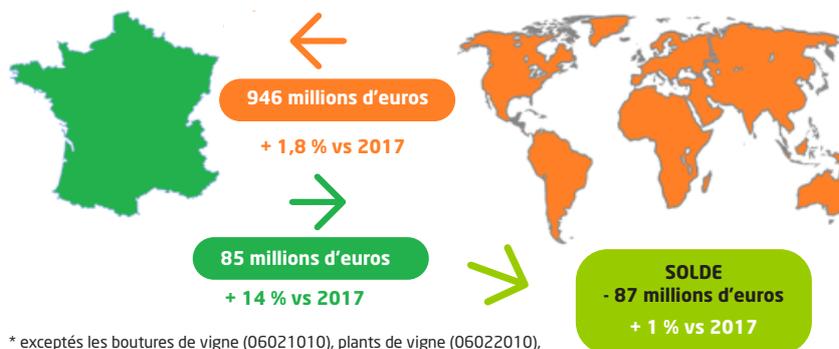
Les exportations françaises représentent 85 millions d'euros (+ 14 % par rapport à 2017), les végétaux d'extérieur d'ornement représentent 58 % de la valeur totale des exportations devant les fleurs coupées fraîches à 16 %.

L'essentiel des échanges se fait dans un cadre intra-européen. Les échanges avec l'Union européenne à 28 ont représenté, en 2018, 95 % de la valeur des importations et 73 % de la valeur des exportations françaises. Les Pays-Bas sont, de loin, le principal pays fournisseur avec 65 % de la valeur totale mais également le principal client avec 22 % de la valeur exportée par la France.



COMMERCE EXTÉRIEUR À FIN DÉCEMBRE 2018

Plantes vivantes et produits de la floriculture*



* exceptés les boutures de vigne (06021010), plants de vigne (06022010), blanc de champignons (06029010) et plants d'ananas (06029020), plants, arbres ou arbustes de comestibles

Source : Douane française